

ATTESTATION DE LABELLISATION

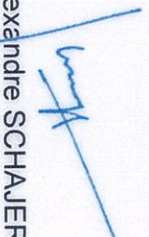
Attestation valable du 16/12/2020 au 16/12/2024

Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable
de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à :

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DE L'AIN

- 84010198001 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Ain


Alexandre SCHAJER

Le Président du Réseau
E2C France



Le Président de l'École
de la 2^e Chance

Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -
32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

*Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies
à l'article L6313-1 1° Sur les sites suivants :*

- 31 rue Anatole France - 01100 OYONNAX

E2C01
31, Rue Anatole France
01100 OYONNAX
Tél. 04 81 09 11 27
Siren 841 028 673 - APE 8559 A



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le label École de la 2^e Chance est délivré par le « Réseau E2C France », sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le « Cahier des charges pour labelliser une École de la 2^e Chance » et le « Guide de labellisation du Réseau E2C France », établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.